

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **45 (1974)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION  
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLV<sup>e</sup> ANNÉE  
Paraît une fois par mois  
N° 5 Mai 1974

---

## SOMMAIRE

Réaction aux mesures conjoncturelles dans le domaine du crédit (119) — L'économie suisse au début de mai 1974 (124) — Liaison fluviale Mer du Nord - Méditerranée (132) — Chronique économique (134) — Communications officielles (135) — Chronique sociale (136).

## Réaction aux mesures conjoncturelles dans le domaine du crédit

La Commission jurassienne pour la stabilisation de la construction s'est adressée à la Banque Nationale en lui faisant part de ses inquiétudes concernant les effets néfastes des mesures conjoncturelles sur l'économie jurassienne.

A la suite d'une séance tenue à Delémont le 4 avril 1974 et réunissant les respon-

sables des collectivités locales et des associations à but économique, décision a été prise de confier à la conférence des secrétaires, créée sous l'impulsion de l'ADIJ, la rédaction d'une lettre à faire parvenir à la Direction de la Banque Nationale Suisse, dont voici le contenu intégral :

### STABILISATION DU MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION COMMISSION JURASSIENNE - PRÉFECTURE DE DELÉMONT

A la Direction de la  
Banque Nationale Suisse  
8000 Zurich

Delémont, le 2 mai 1974.

Messieurs,

La Commission jurassienne pour la stabilisation du marché de la construction envoyait le 7 mars 1974 à la Direction de la Banque Nationale Suisse une lettre faisant part de son inquiétude quant aux incidences néfastes sur l'économie jurassienne des mesures conjoncturelles prises à l'échelon fédéral dans les domaines de la construction et du crédit.

Cette lettre a été suivie d'une séance qui a réuni à Delémont le 4 avril 1974 d'une part, MM. Delémont et Frings de la Banque Nationale Suisse et M<sup>e</sup> Pasche du Bureau fédéral à la stabilisation du marché de la construction et d'autre part pour le Jura, MM. les membres de la Commission pour la stabilisation du marché de la construction, les maires des principales localités, les préfets, les représentants des principales organisations régionales et des associations économiques et professionnelles ainsi que l'adjoint pour le Jura du délégué au développement économique du canton de Berne.

Vous trouverez en annexe un condensé des principales interventions faites lors de cette entrevue. Il va de soi que ce compte rendu n'a pas la prétention d'être